

décembre
2019

lettre des études



DIRECTION RÉGIONALE
ET INTERDÉPARTEMENTALE
DE L'HÉBERGEMENT
ET DU LOGEMENT



Les personnes accueillies dans le dispositif hivernal en Île-de-France

Résultats de l'enquête 2019 « une nuit donnée » dans les structures de renfort hivernal

Nuit du 14 au 15 février 2019

Qui sont les personnes accueillies dans le dispositif hivernal en Île-de-France ?

L'enquête DRIHL/FAS Île-de-France « une nuit donnée » dans les structures de renfort hivernal s'est déroulée pour cette septième édition la nuit du 14 au 15 février 2019. Elle a pour objectif de mieux connaître le profil et les besoins des personnes qui font appel au dispositif hivernal, afin de proposer une offre adaptée.

Au cours de l'hiver 2018-2019, des places, des personnels et des véhicules supplémentaires ont été mobilisés pour apporter des réponses au plus près des personnes :

- renforts de maraudes ;
- 4 397 places ouvertes en moyenne contre 3 706 l'hiver précédent ;
- un pic de mobilisation atteint en janvier 2019 avec 6 039 places dont 668 au titre du plan Grand Froid.

Ces moyens ont complété un dispositif permettant à plus de 110 000 personnes de bénéficier d'une place d'hébergement et d'intermédiation locative en Île-de-France chaque soir.

Le dispositif d'hébergement hivernal a pour objectif de répondre à la demande d'hébergement d'urgence exprimée lors des mois d'hiver pour protéger les personnes sans-abri des risques liés au froid.

Pour répondre à ces besoins, l'État, ses partenaires (institutions, collectivités locales...) et le secteur associatif augmentent, à partir du mois de novembre, les moyens humains et financiers consacrés à la prise en charge des personnes sans-abri. La mobilisation est renforcée en cas de grand froid.

L'hébergement en période hivernale permet de connaître les personnes qui ne sollicitent pas les dispositifs le reste de l'année.

Le déploiement du dispositif hivernal nécessite d'anticiper dès l'été sa mise en place afin d'identifier les capacités supplémentaires d'hébergement mobilisables et d'harmoniser les prestations offertes dans l'ensemble des centres sur le territoire régional.

L'étude décrit le profil des personnes et des ménages présents dans le dispositif la nuit du 14 au 15 février 2019. Les profils évoluent d'une année sur l'autre, notamment en fonction des types de structures mobilisées et de la nature des places ouvertes.

Les ménages présents la nuit de l'enquête ont rempli, s'ils le souhaitent, un questionnaire, un ménage pouvant se constituer d'une personne seule, d'une famille (avec ou sans enfant(s)), d'un groupe (avec ou sans enfant(s)) ou d'un mineur isolé. Au total, 2 944 personnes correspondant à 1 900 ménages ont répondu à l'enquête, soit 977 personnes de plus qu'en février 2018, augmentation en lien avec une plus forte mobilisation de l'État et du secteur associatif. 1 900 questionnaires ont été renseignés dans les 106 structures (93 structures en 2018) ayant répondu à l'enquête. 46,9 % des personnes enquêtées étaient hébergées en petite couronne, 28,5 % en grande couronne et 24,6 % à Paris. Des départements ont mobilisé des places dans des structures hors de leurs territoires :

- Paris a mobilisé des places dans deux structures, une dans l'Essonne et une dans les Hauts-de-Seine ;
- la Seine-Saint-Denis a également mobilisé des places dans une structure parisienne.

En effet, des places financées par un département peuvent être situées en dehors de son territoire géographique.

Dans la présente étude, l'analyse porte uniquement sur les données par département orienteur.

L'enquête a porté sur les personnes présentes dans les centres d'hébergement, les abris de nuit et les gymnases franciliens, qu'ils soient de renfort hivernal continu ou exceptionnel (ouverts pendant la période du 1^{er} novembre au 31 mars, hors accueil en hôtel). Les personnes enquêtées ont été préalablement orientées par les 115/SIAO (services intégrés d'accueil et d'orientation), les maraudes, les accueils de jour et les espaces solidarité insertion (ESI).

Le questionnaire de l'enquête a été complété par les personnes elles-mêmes et/ou avec l'aide des accueillants (bénévoles ou professionnels) des structures.

Ce questionnaire était totalement anonyme et l'adhésion de la personne interrogée devait être préalablement recueillie.

Le questionnaire comprenait deux parties : la première concernait chacune des personnes composant le ménage et décrivait leurs caractéristiques socio-démographiques ; la seconde, renseignée par la personne désignée comme référente du ménage (personne de plus de 18 ans ou mineur isolé), portait sur des questions relatives au suivi social, à la domiciliation, aux ressources mais également sur le recours ou non au 115/SIAO, aux accueils de jour et aux maraudes.

En lien avec les services de la ville de Paris, organisateurs de la Nuit de la Solidarité, l'édition 2019 de l'enquête a été enrichie de la question « avez-vous été interrogé, la semaine dernière, le 07 février, dans le cadre de « la nuit de la solidarité ? » ».

Caractéristiques socio-démographiques des enquêtés

De plus en plus de places dédiées aux familles

La part des personnes appartenant à une famille avec enfants (monoparentale ou non) constitue 49,6 % des personnes accueillies. Elle dépasse 60 % dans l'Essonne, la Seine-et-Marne et les Hauts-de-Seine (respectivement 67,2 %, 64,9 % et 62,4 %). Le nombre croissant des structures dédiées aux familles pourrait être une explication de cette augmentation (30,9 % en 2018, soit +18,7 points entre les deux enquêtes). En très forte baisse par rapport aux années précédentes, les personnes isolées représentent 43,8 % des personnes enquêtées, en très forte baisse depuis 2017 et 2018 (62,7 % en 2017 et 64,4 % en 2018). Dans le Val-d'Oise et les Yvelines, la part des personnes isolées est proche de 60 % (respectivement 61,3 % et 58,6 %).

Moins d'1 % des personnes seules, avec ou sans enfants, sont en réalité en couple (mais séparées géographiquement) avec une personne hébergée dans un autre centre ou à l'hôtel (2,1 % en 2017 en proportion égale en 2018).

1/4 d'enfants fréquentent les structures de renfort hivernal

Les enfants de moins de 18 ans représentent 24,8 %, en forte augmentation depuis 2017 et 2018 (16,6 %). Comme en 2018, les enfants sont plus nombreux à Paris (28,0 %), qu'en grande et petite couronnes (26,2 % et 22,3 %). Au niveau régional, en intégrant les jeunes majeurs sous la responsabilité de leurs parents, on compte 27,0 % d'enfants (18,3 % en 2017 et 17,7 % en 2018).

57,5 % des enfants sont issus d'une famille monoparentale (52,0 % en 2017 et 55,0 % en 2018), 40,8 % appartiennent à une famille constituée d'un couple (48,0 % en 2017 et 43,7 % en 2018).

La moyenne d'âge des adultes ayant répondu au questionnaire est de 36,4 ans (38,7 ans en 2017 et 38,2 ans en 2018). 9,0 % des enquêtés franciliens ont 50 ans ou plus (14,5 % en 2017 et 13,7 % en 2018).

Les femmes sont désormais majoritaires parmi les adultes enquêtés (52,7 %), la surreprésentation

masculine constatée depuis plusieurs années ne s'observe plus (60,8 % d'hommes en 2017 et 52,2 % en 2018). Sur Paris, la Seine-et-Marne et la Seine-Saint-Denis, les femmes sont également plus nombreuses (63,2 %, 55,7 % et 54,2 %).

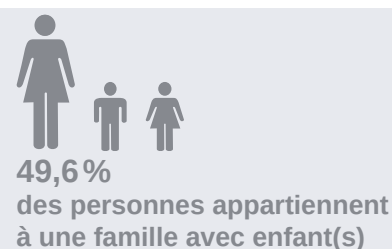
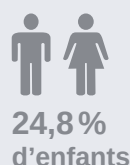
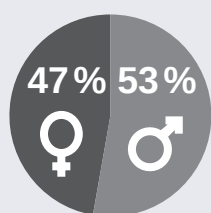
Une forte progression des adultes étrangers, non ressortissants de l'Union Européenne

Depuis 2015, la part du public accueilli étranger non ressortissant de l'Union Européenne augmente régulièrement : +25 points en 4 ans (53,4 % en 2015, 64,7 % en 2016, 73,5 % en 2017, 75,7 % en 2018 et 78,4 % en 2019). En petite couronne, ce pourcentage est équivalent (78,6 % et 77,8 % en 2018). Il est moindre en grande couronne (75,0 % et 68,3 % en 2018). Enfin, il est plus important à Paris (81,5 % et 79,3 % en 2018). 6,5 % d'adultes sont étrangers ressortissants de l'Union Européenne en proportion équivalente en 2018 (6,8 %).

Quant aux personnes adultes de nationalité française ou de double nationalité dont française, elles représentent 14,3 % au niveau régional (17,0 % en 2018).

Comme depuis 2016, le mode d'orientation le plus fréquent pour environ neuf ménages sur dix pour accéder à une place en structure hivernale est le 115/SIAO (87,0 %, pourcentage inférieur de 4,2 points à 2018). En 2019, tous les départements de petite et grande couronne ont un pourcentage supérieur à celui du niveau régional à l'exception de la Seine-et-Marne (62,0 %). Mais il convient d'être prudent sur l'interprétation du résultat pour ce département compte tenu de la part importante de non réponse et à l'item « autre » à cette question. La situation est plus contrastée sur Paris, où la proportion est la moins élevée des départements franciliens (79,8 %).

Les maraudes et les accueils de jour (et ESI pour Paris) constituent les autres modes d'orientation des ménages, respectivement pour 2,3 % (2,2 % en 2018) et 1,3 % (2,3 % en 2018).



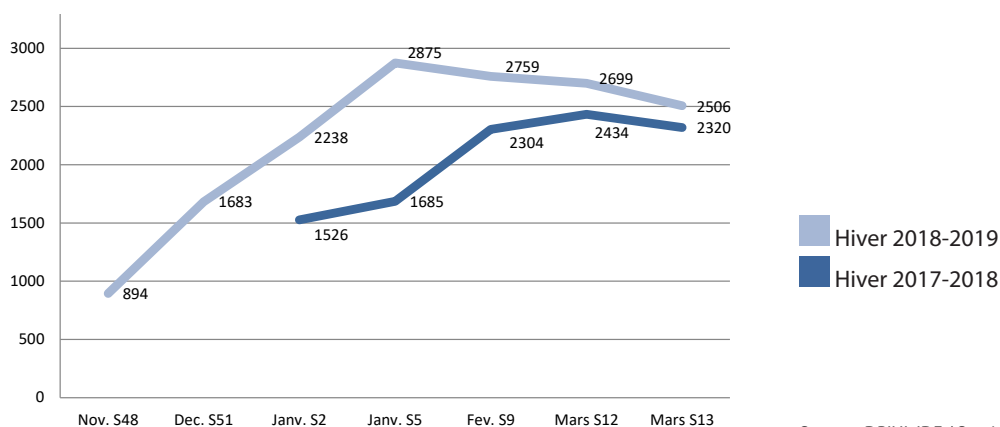
Les familles avec enfants plus nombreuses



Au cours de l'hiver 2018-2019, un dispositif supplémentaire de mise à l'abri des familles a été mis en place.

Les résultats de la présente étude révèlent une proportion en nette augmentation entre les deux enquêtes des personnes appartenant à une famille (hommes ou femmes isolés avec enfant(s), couples avec enfant(s) ou groupes avec enfants(s)) : 30,9% en 2018 et 49,6% en 2019. Ces résultats peuvent être en partie expliqués par cette ouverture de places dédiées. Ils permettent de mieux connaître le profil de ces familles avec enfants fréquentant les centres d'hébergements hivernaux dans un souci d'adaptation de l'offre.

Évolution des places familles au cours des deux derniers hivers (y compris places grand froid)



Source : DRIHL IDF / Service AHI

1460 personnes en familles ont répondu à l'enquête dont 780 personnes seules, 663 personnes en couple et 17 personnes en groupe. Les moins de 18 ans représentent 54,2% des hébergés.

Concernant les 682 personnes majeures enquêtées en famille, les femmes sont majoritaires (70,8%, 52,7% pour l'ensemble des enquêtés), leur moyenne d'âge est de 34,9 ans (contre 36,4 ans) et sont à 80,6% étrangères non ressortissantes de l'Union européenne (78,4% pour l'ensemble des hébergés). Dans l'ensemble des ménages hébergés, les familles avec enfants ont été proportionnellement plus nombreuses à accéder aux places en structure de renfort hivernal via le 115/SIAO (90,9% contre 87,0%).

Au cours du mois précédent l'enquête, ces familles étaient moins souvent hébergées dans le même lieu d'accueil (65,7% contre 68,6%), mais elles étaient plus nombreuses à être accueillies dans un centre d'hébergement (19,3% contre 13,1%).

S'agissant des motifs d'admission, le motif « sortir de la rue, d'un hébergement de fortune ou d'un squat » reste comme pour l'ensemble des ménages le principal motif mais dans une moindre mesure, soit -14,7 points (26,0 % contre 40,7%). Le motif « sortie d'hôtel » est en revanche beaucoup plus cité (15,6% contre 5,2%).

Les familles avec enfants sont plus suivies par un travailleur social (79,7% contre 71,9%), disposent davantage d'une domiciliation administrative (79,5% contre 77,2%), mais sont moins nombreuses à bénéficier d'une couverture maladie de base accompagnée ou non d'une complémentaire (43,7% contre 46,5%).

Quant à l'ancienneté de précarité, leur proportion est similaire à celle de l'ensemble des ménages hébergés.

Des différences entre les familles et l'ensemble des ménages sont également assez significatives sur les questions portant sur le recours au 115 et au SIAO, la fréquentation d'un accueil de jour et le contact avec une maraude. En effet, elles sont plus nombreuses à avoir appelé le 115 (54,8% contre 50,4%) ou fait une demande au SIAO (43,2% contre 38,2%) mais ont moins fréquenté les accueils de jour (31,0% contre 37,7%) et ont été beaucoup moins en contact avec les maraudes (9,3% contre 19,3%).

Les principaux motifs d'admission

Concernant le lieu de résidence le plus fréquent au cours du mois précédent l'enquête (janvier 2019), 68,6 % des ménages étaient hébergés, le plus souvent dans le même lieu d'accueil que celui du jour de l'enquête (63,0 % en 2017 et 63,2 % en 2018).

En petite et en grande couronnes, ces ménages sont proportionnellement plus nombreux (75,4 % et 72,3 %). À Paris, c'est le cas pour seulement un ménage sur deux (50,4 %). 13,1 % des ménages franciliens se trouvaient dans un centre d'hébergement (10,4 % en 2017 et 14,6 % en 2018) et 6,5 % dans la rue, un squat, une tente ou un hébergement de fortune (10,1 % en 2017 et 9,0 % en 2018).

Quant aux motifs d'admission, « sortir de la rue, d'un hébergement de fortune ou d'un squat » demeure le principal motif au niveau régional (40,7 %) comme pour les enquêtes précédentes (37,9 % en 2017 et 39,9 % en 2018). Il s'agit également du principal motif pour tous les départements franciliens dans des proportions hétérogènes (de 21,6 % dans les Hauts-de-Seine à 54,3 % en Seine-Saint-Denis) hormis pour la Seine-et-Marne, où les violences conjugales et familiales constituent le principal motif d'admission (29,3 %).

« Une sortie de structure d'hébergement » (7,6 %, 6,0 % en 2017 et 9,2 % en 2018), « une demande d'asile » (6,0 %, 5,5 % en 2017 et 4,8 % en 2018) et « une arrivée récente en région parisienne ou en France » (5,9 %, 6,3 % en 2017 et 5,7 % en 2018) constituent les autres motifs.

La fragilité des ménages

Pour 58,3% des ménages, l'ancienneté de la précarité est de moins d'un an (54,4% en 2017, 55,2% en 2018). Cette situation dépasse deux ans pour 21,8% d'entre eux (29,6% en 2017 et 26,6% en 2018) et cinq ans pour 7,3% (11,1% en 2017 et 9,0% en 2018).

36,7% des ménages sont dans cette situation depuis plus d'1 an. En petite couronne et à Paris, cette proportion est plus faible (respectivement 32,1% et 37,1%). En Seine-Saint-Denis, elle ne dépasse pas 27%. En grande couronne, les durées de cette situation de précarité sont plus longues (43,9%). En Essonne et dans les Yvelines, elle dépasse les 46% (46,2% et 47,0%).

71,9 % des ménages indiquent être suivis par un travailleur social, pour 71,6 % en 2018. Pour la petite couronne, la proportion est proche de celle de l'Île-de-France, comme à Paris et en grande couronne (22,9 %, 22,7 % et 25,7 %). Le lieu d'exercice des travailleurs sociaux suivant les ménages enquêtés est principalement une association (53,1 %, 52,7 % en 2018), un service social départemental (17,4 %, 14,1 % en 2018) ou une mairie (7,0 %, 6,5 % en 2018).

Un peu plus des trois quarts des ménages disposent d'une domiciliation administrative (77,2 %) dans une association ou un centre communal d'action sociale (CCAS) (72,5 % en 2017 et 76,2 % en 2018). « Je n'ai pas fait de demande de domiciliation » constitue la principale cause de non domiciliation

(33,8 %, 22,4 % en 2018). Il s'avère que les ménages sans domiciliation dans une association ou un CCAS ont malgré tout une domiciliation en cours (18,0 %) et 29,6 % et une domiciliation chez un tiers. Si l'on prend en compte les ménages n'ayant pas fait de demande de domiciliation et ceux dont la demande a été refusée ou radiée, seuls 5,8 % de l'ensemble des ménages ne disposent d'aucune domiciliation, proportion stable par rapport à l'enquête 2018 (5,3 %).

46,5% des ménages enquêtés déclarent bénéficier d'une couverture maladie de base, accompagnée ou non d'une complémentaire (47,0% en 2017, 46,0% en 2018). Ce sont essentiellement des ménages bénéficiant de la CMU de base accompagnée de la CMU-C. La part des ménages ne bénéficiant d'aucune couverture maladie est en baisse depuis 2017 (12,4% en 2017, 11,0% en 2018 et 8,6% en 2019).

52,6% des ménages enquêtés déclarent ne percevoir aucune ressource (53,0% en 2017 et 54,5 % en 2018). Cette proportion est la plus élevée à Paris (62,0%).

Pour ceux qui en perçoivent, elles sont constituées de minimas sociaux (12,5%, 15,1 % en 2017 et 12,3 % en 2018), d'autres allocations (10,3%, 10,2 % en 2017 et 6,6 % en 2018) et de salaire (10,1%, 11,4 % en 2017 et 8,5 % en 2018).

Le recours des personnes aux dispositifs d'hébergement

Afin de mieux expliquer les raisons du non recours au 115, aux SIAO ou aux accueils de jour, de nouveaux items ont été ajoutés aux questions :

- le nouvel item « *j'étais à l'étranger* » a été ajouté aux questions relatives à la sollicitation du 115 et du SIAO
- les nouveaux items « *j'étais hébergé* », « *j'étais logé* » et « *j'étais à l'étranger* » ont été ajoutés aux questions concernant la fréquentation des accueils de jour.

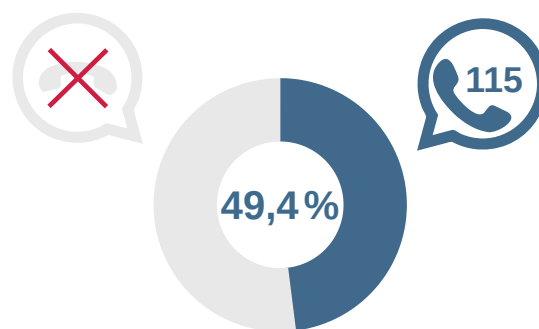
En conséquence, aucune comparaison ne peut être effectuée avec les années précédentes.

L'appel au 115

Pour trouver une place d'hébergement, l'appel au 115 a été utilisé par près d'un ménage sur deux au cours des 6 mois précédents la période hivernale (entre le 01/05/2018 et le 31/10/2018), en proportion équivalente pour la même période en 2017 (50,4 %).

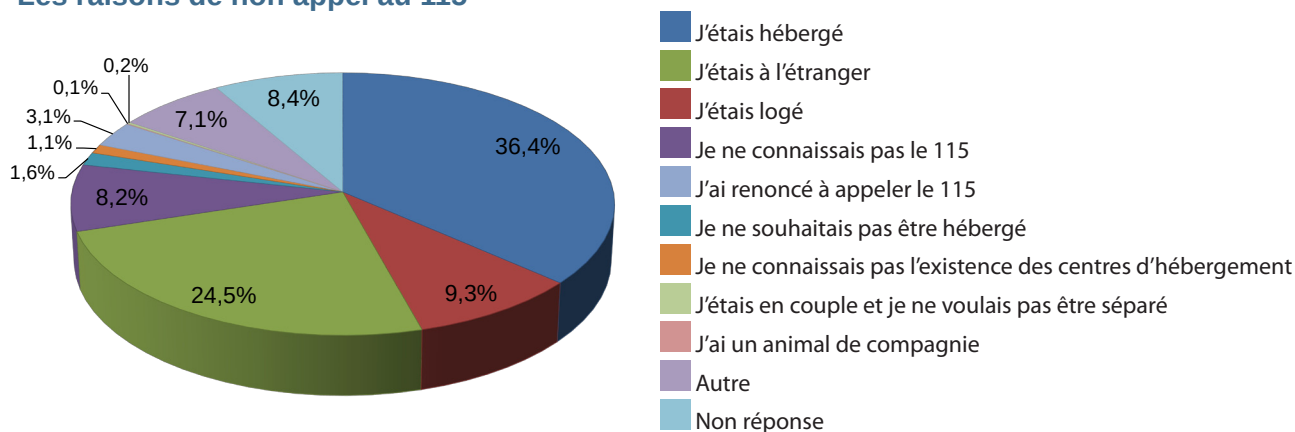
Dans les départements de la Seine-et-Marne, des Yvelines, de la Seine-Saint-Denis et de l'Essonne, la proportion pour la recherche d'une place via le 115 est moins élevée (respectivement 34,8 %, 37,2 %, 38,4 % et 47,1 %).

À l'inverse, les ménages de Paris, des Hauts-de-Seine, du Val-de-Marne et du Val-d'Oise y ont d'avantage recours (respectivement 56,7 %, 57,5 %, 57,6 % et 69,4 %).



des ménages font appel au 115 pour trouver une place d'hébergement

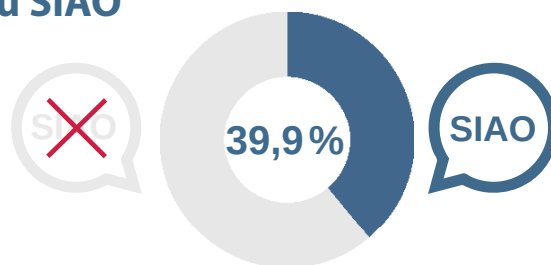
Les raisons de non appel au 115



**19,3 %
des ménages ont
été en contact
avec une maraude
(23,0 % en 2018).**

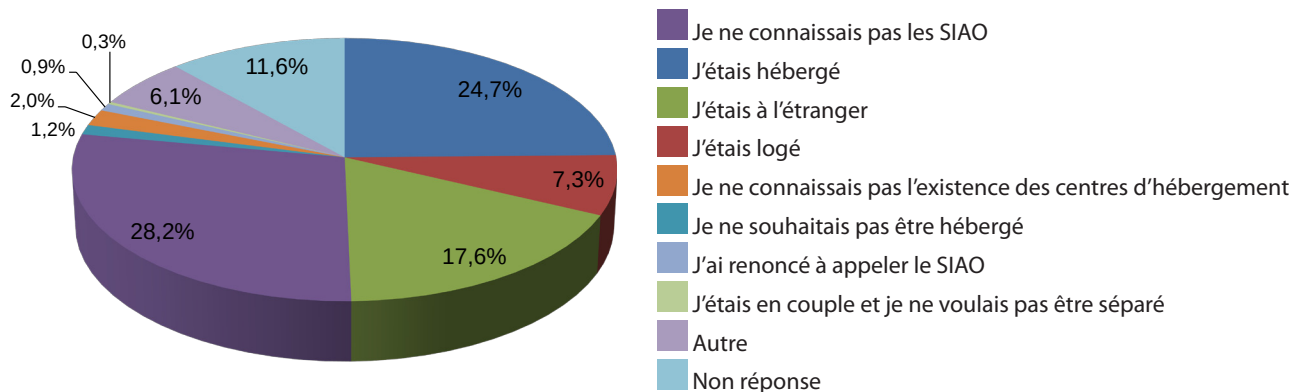
La demande au SIAO

39,9 % des ménages ont fait une demande au SIAO pour une place d'hébergement au cours des 6 mois précédents la période hivernale, en légère augmentation depuis la dernière enquête (38,2 %).



des ménages ont fait une demande au SIAO pour une place d'hébergement

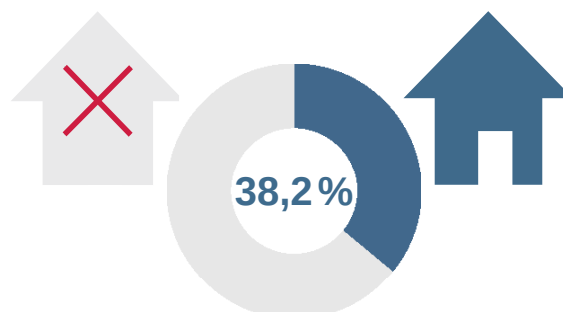
Les raisons de non demande au SIAO



La fréquentation des accueils de jour

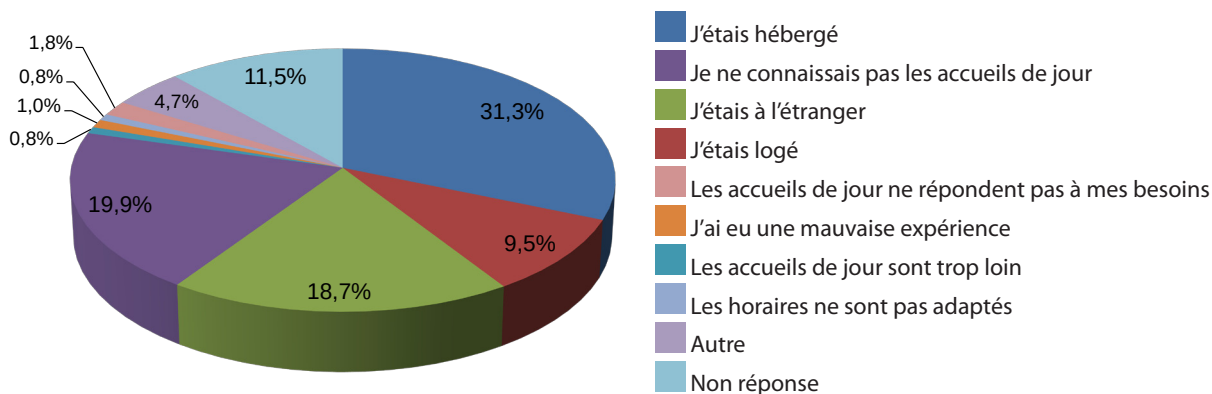
L'enquête fait apparaître que 38,2 % des ménages se sont rendus dans des accueils de jour au cours de l'année 2018 (37,7 % en 2017 pour l'enquête 2018). Les résultats varient de 17,4 % pour la Seine-et-Marne à 70,4 % pour le Val-d'Oise.

Parmi les ménages franciliens qui n'ont pas fréquenté les accueils de jour en 2018, 31,3 % d'entre eux étaient hébergés, 19,9 % ne les connaissaient pas, 18,7 % étaient à l'étranger et 9,5 % étaient logés. Dans les départements de l'Essonne, Paris, la Seine-Saint-Denis, les Yvelines et la Seine-et-Marne, le principal motif cité pour expliquer la non-fréquentation des accueils de jour est également la raison de l'hébergement (26,6 %, 28,8 %, 33,2 %, 43,4 % et 54,8 %). Par contre pour les Hauts-de-Seine et le Val l'Oise, il s'agit d'une présence à l'étranger pour l'année 2017. Quant au Val-de-Marne, le principal motif cité est la non connaissance des accueils de jour.



des ménages se sont rendus dans des accueils de jour

Les raisons de non fréquentation des accueils de jour



L'édition 2019 de l'enquête a été enrichie de la question « Avez-vous été interrogé, la semaine dernière, le 7 février, dans le cadre de « la nuit de la solidarité » à Paris ?

Seuls 3,8 % des ménages enquêtés ont répondu favorablement à cette question et étaient donc en situation de rue sur le territoire parisien une semaine auparavant. En Seine-Saint-Denis, 7,0 % des ménages (soit 40 ménages) déclarent avoir été interrogés lors de la Nuit de la Solidarité parisienne.

En 2020, l'enquête sera renouvelée en partenariat avec la Fédération des Acteurs de la Solidarité (FAS) Île-de-France dans un calendrier coordonné avec celui de la Nuit de la Solidarité.

Les personnes enquêtées
pouvaient s'exprimer librement
à la fin du questionnaire
et développer ainsi leurs
projets personnels :
74,1 % des ménages ont
déclaré avoir un projet
personnel.



A word cloud where the words are arranged in a circular pattern. The words include: Logement, Études, Formation, S'en sortir, Monter son entreprise, Apprendre le Français, Travailler, Être régularisé, Demande d'asile, Se faire soigner, Rester en France, and Élever ses enfants. The word 'Travailler' is the largest and most central.

Dans le cadre de l'hiver 2019-2020, la DRIHL avec l'aide de ses partenaires, cherche à mobiliser temporairement des bâtiments et des terrains dans le but d'héberger des personnes vulnérables. Des bâtiments et des terrains sont mis à disposition à titre gracieux par leurs propriétaires pour une certaine période en échange d'une sécurisation du site.

Directrice de la publication
Isabelle Rougier

Auteur
Service des Observatoires, des Études
et de l'Évaluation, DRIHL, Géraldine Galois

Conception graphique
Mission communication, DRIHL

